

DECISION

Numéro : 2020-03-01

OBJET : marché MAPA – Agrandissement du Gîte Lilas de Gouville et création de sanitaires

Le Maire de Mesnils sur Iton,

- Vu** l'article L. 2122-22 (4°) du code général des collectivités territoriales,
Vu l'ordonnance du 26 novembre 2018 relative à la commande publique
Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 du nouveau code de la commande publique,
Vu la délibération n° 2019-06 du 31 janvier 2019, déléguant au maire le pouvoir « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,
Vu que le montant prévu de cette dépense justifie la conclusion d'un marché à passer selon une procédure adaptée,
Vu l'acte d'engagement signé en date du 06 Novembre 2019
Vu l'avenant n°1 signé en date du 02 Mars 2020

DÉCIDE

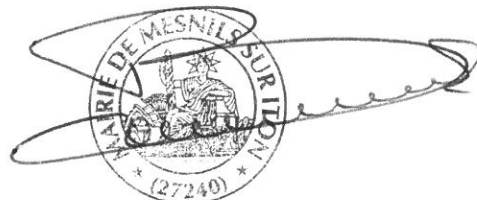
Article 1^{er} : La prestation conclue avec l'entreprise METAYER Fils ayant son siège à CONCHES EN OUCHE – Les Pistes – ZI N°2 - Valeuil passe de 7896 € TTC à 6657.60 € TTC.

Article 2 : Les crédits nécessaires au paiement des dépenses découlant de ce marché seront inscrits au budget 2020, au chapitre 23.

Fait à Mesnils sur Iton, le 20 Mars 2020.

Le Maire,

Colette BONNARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20200320-2020-03-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Notification : 25/03/2020



AVENANT N° 1

Commune de MESNILS-SUR-ITON – Agrandissement du gîte de GOUVILLE et création de sanitaires

Le présent avenant est passé, entre :

- Madame BONNARD Colette, Maire de MESNILS SUR ITON

et :

- L'Entreprise METAYER – ZI N° 2 – Les Pistes – 27190 CONCHES EN OUCHE

ARTICLE 1 : OBJET DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant a pour but :

- a) d'introduire un modificatif au bordereau de prix, pour travaux non exécutés du lot N° 4 : Plomberie / Sanitaires
- b) de fixer le nouveau montant du lot n° 4 : Plomberie / Sanitaires

ARTICLE 2 : TRAVAUX MODIFICATIFS

Le bordereau de prix du lot n° 1, est modifié suite aux travaux non exécutés :

- Remplacement du chauffe-eau	- 610.00
- Fourniture et pose de siphon de sol (1 U à 230,00)	- 230.00
- Moins value barre de relèvement	- 42.00
- Raccordement de l'arrivée d'eau sur attente	- 150.00
- H.T.....	- 1 032.00.
- TVA 20 %.....	- 206.40
- T.T.C.....	- 1 238.40.

ARTICLE 3 : MONTANT TOTAL DU LOT N° 4 : PLOMBERIE / SANITAIRES

Ainsi qu'il en résulte, le montant des travaux pour le lot n° 4 : PLOMBERIE / SANITAIRES, passe de : 7 896.00 Euros T.T.C. (SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SEIZE EUROS), à : 6 657.60 Euros TTC (SIX MILLE SIX CENT CINQUANTE SEPT EUROS ET SOIXANT CTS).-

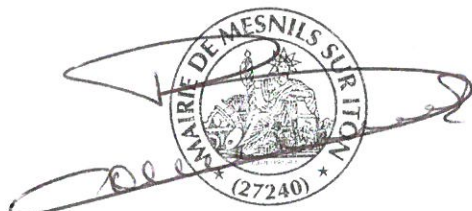
ARTICLE 4

Aucune modification n'est apportée aux autres clauses du marché initial.

Dressé, le 2 Mars 2020

Fait en un seul original

Madame BONNARD Colette



Entreprise METAYER

METAYER FILS
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Les Pistes - Z.I. N°2 - Valeuil
27190 CONCHES-EN-OUCHES
Tél. : 02 32 50 20 15
metayer.nicolas@orange.fr
Siret : 532 812 815 00019 - Code APE 4322A

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20200320-2020-03-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Notification : 25/03/2020

